

*Libération conditionnelle—Loi*

**M. Rossi:** Un ancien candidat libéral, un ancien candidat libéral.

**M. Prud'homme:** Mais soyons élégants, je le félicite . . .

**M. Rossi:** Un ancien candidat libéral.

**M. Prud'homme:** Soyons élégants, je voulais le féliciter.

**M. Rossi:** Un ancien candidat libéral, on n'a pas voulu de toi.

**M. Prud'homme:** S'il vous plaît. Je m'apprêtais . . .

**M. Rossi:** On n'a pas voulu de toi, tu n'étais pas assez bon pour nous autres.

**Le président suppléant (M. Paproski):** A l'ordre, s'il vous plaît.

[Traduction]

A l'ordre s'il vous plaît. Le député de Saint-Denis (M. Prud'homme) a la parole. Il lui reste trois ou quatre minutes.

[Français]

**M. Prud'homme:** Monsieur le Président, je m'apprêtais à le féliciter. Je suis obligé de conclure. Qu'est-ce qui nous a ramenés ici cet été? Alors j'ai réfléchi. J'ai dit: Ça aurait pu se faire avant. On a fait peur au monde, on a montré qu'on était dur, je parle du gouvernement, il ne faut pas que je me trompe quand même. Et j'ai dit: Tiens, tiens, tiens, il doit y avoir une autre raison. C'est bien évident, monsieur le Président, qu'avec un homme aussi aimable, aussi charmant que le nouveau «House Leader», quand on le compare—parce que, vous savez, tout est relatif—à celui qui était là avant, il faut qu'il arrive avec non seulement un nouveau visage, mais un nouveau gouvernement, une nouvelle mentalité, quelque chose d'élégant, quelque chose de relaxant; ils ont dit: Le 8 septembre, on revient. Alors, ça n'a pas de bon sens, on n'est pas pour revenir avec un tel projet de loi, qui est embêtant, gênant, parce que peut-être que mon collègue de York-Nord—Weston va décider . . .

**Une voix:** York South—Weston.

**M. Prud'homme:** York-Sud—Weston . . .

[Traduction]

Mon collègue le député de York-Sud—Weston (M. Nunziata)—un jour viendra où nous humaniserons cette institution et où nous nous appellerons par notre nom. C'est ridicule de nous identifier d'après notre circonscription. C'est le Règlement qui le veut. Les ministériels savaient en septembre qu'ils arriveraient à me convaincre, moi et le député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria). Ils ont de la chance que le député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin), le député de Cape Breton—Richmond-Est (M. Dingwall) et le député de Gander—Twillingate (M. Baker) n'aient pas participé au débat aujourd'hui. Ceux-ci pensaient que ce débat se tiendrait en septembre. Comme les ministériels voulaient un nouvel ordre du jour, ils devaient s'en débarrasser cet été. Voilà la raison pour laquelle nous sommes là.

La Chambre aurait été mieux ordonnée sous l'ancien leader. Nous savons tous de qui il s'agit. Nous espérons qu'il pourra maintenant se relaxer. Il n'est plus l'homme de main. S'il avait

conduit la Chambre autrement, il y a longtemps que ce projet de loi aurait été adopté. Si ce projet de loi est aussi important que le gouvernement le dit, il aurait été envoyé au Sénat. Ce dernier nous l'aurait retourné avec un amendement. Nous aurions déclaré l'amendement inacceptable pour la majorité d'entre nous. Nous aurions renvoyé le projet de loi au Sénat, comme nous le ferons aujourd'hui, en lui disant: «Dommage, mais les sénateurs ne sont pas élus, nous le sommes et nous voulons ce projet de loi.»

Notre rappel n'était pas nécessaire. J'ai essayé d'en donner la vraie raison. N'entrons pas dans le jeu de faire croire que le gouvernement est plus soucieux que nous de la sécurité des Canadiens. Nous nous en soucions autant.

**Une voix:** Nous nous en soucions davantage.

**M. Prud'homme:** Je ne me laisserai pas aller à la surenchère. Nous nous soucions tous autant les uns que les autres. Nous voulons protéger les Canadiens. Il ne faut pas essayer de faire croire que les deux partis de l'opposition attachent moins d'importance à la question que le gouvernement. Si les travaux de la Chambre avaient été mieux organisés, mieux ordonnés, cette question serait réglée depuis longtemps.

• (1750)

[Français]

**Le président suppléant (M. Paproski):** Questions ou commentaires. L'honorable député de Montréal—Sainte—Marie (M. Malépart) a la parole.

**M. Malépart:** Monsieur le Président, moi aussi, comme tous les autres, j'aurais aimé prendre part au débat, mais compte tenu du fait que tout le monde dit que c'est urgent . . . Tout d'abord, je tiens à féliciter le député de Saint-Denis (M. Prud'homme) pour sa démonstration et je pense que tous mes collègues et mon chef ont démontré clairement que la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui, c'était strictement pour tenter de sauver la face du premier ministre à cause de la baisse révélée par les sondages et de cacher dans l'opinion publique tous les scandales qui pendent auprès de ce gouvernement. Mais j'aimerais savoir et avoir les commentaires du député de Saint-Denis, suite aux démonstrations qu'il a faites clairement sur l'ancien solliciteur général et le nouveau, voulant qu'ils aient tenté de faire peur à la population, selon lesquels il y aurait des criminels qui pourraient être libérés sans le consentement . . . J'aimerais donc savoir ce qu'il pense du fait qu'au moment même où ces deux individus tentaient de faire peur à ces gens-là, il y avait cinq criminels reconnus dans un pénitencier au Canada qui sans attendre la loi se sont évadés par des canaux d'égoûts, et que ces deux solliciteurs généraux n'ont rien fait, n'ont fait aucune déclaration pour tenter de rassurer la population. Alors j'aimerais connaître les commentaires de l'honorable député, à savoir si tout ce qu'on a fait aujourd'hui, c'est de l'hypocrisie alors qu'il y a eu des faits réels et que le gouvernement n'a rien fait à ce sujet.